

Guide pratique de l'étudiant

Edition 2011-2012



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

TABLE DES MATIÈRES

«Etudiant+»5

1. ORGANISATION DE L'UNIGE

Rectorat 6
Faculté 6
Corps enseignant 6
Moniteurs 7
Auditeurs 7
Langue d'enseignement 7
Cours de français 7

2. TITRES DÉCERNÉS

Baccalauréat universitaire (Bachelor) 8
Maîtrise universitaire (Master) 8
Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) 8
Crédits ECTS 8
Doctorat 8
Formation continue 9
Diplômes délivrés 9

3. ACCUEIL ET INTÉGRATION

Accueil 10
Séances d'information 10
Secrétariat des étudiants 10
Conseil aux études 11
Orientation 11
Loges 11

4. DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Taxes 13
Exonération des taxes 13
Attestation d'inscription 13
Changement de faculté, institut ou école 13
Changement d'orientation au sein d'une même faculté 14
Sessions d'examens 14
Inscription aux examens 14
Exmatriculation 15
Réimmatriculation 15
Congé 16
Stage en cours d'études 16
Changement d'adresse 16
Duplicata 16
Assurance-vieillesse et survivants (AVS) 17
Assurance-maladie et accidents 17
Service militaire 19
Permis de séjour 19
Visas 19

5. PRESTATIONS LIÉES AUX ÉTUDES

Soutien aux études 21
Mobilité 21
Égalité 21
Bibliothèque 22
Catalogue en ligne 22
Revues électroniques 22
Espaces de travail et salles de lecture 23

Médiathèque 23
Carte d'étudiant 23
Parc informatique 24
Assistance informatique 24
Identité numérique 24

6. SANTÉ, SOCIAL, EMPLOI, LOGEMENT

Aides financières 25
Prix, bourses, subsides 25
Santé 25
Grossesse 25
Conseil psychologique 26
Emploi 26
Logement 27

7. LOISIRS, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Sports 28
Culture 28
Presse 33
Médias universitaires 33
Associations d'étudiants 34
Alumni UNIGE 34
Aumôneries 35

8. VIE PRATIQUE À L'UNIGE

Cafétéria 37
Casiers 37
Crèches 37
Allaitement 37
Handicap 38
Photographies instantanées 38

Objets trouvés 38
Argent 38
Fumée 38
Vol 38
Sécurité et santé au travail 39
Numéros d'urgence 39

9. VIE PRATIQUE À GENÈVE

Coût de la vie 40
Population et superficie 41
Climat 41
Transports publics 41
Circulation routière 42
Mobilité douce 42
Monnaie 42
Poste 42
Commerces et marchés 42
«Second hand» 43
Pourboires 43
Guide 43
Office du tourisme 43

10. CONTACTS

Par facultés 45

ANNEXES

Plan et adresses du campus 30
Index alphabétique 56
Calendrier académique 58



ÉTUDIANT+

ACCUEIL ET INTÉGRATION
ACTIVITÉS CULTURELLES
AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES
CONSEIL PSYCHOLOGIQUE
EMPLOI
LOGEMENT
RÉUSSIR SES ÉTUDES
SANTÉ
SPORTS

Le label «Etudiant+» regroupe diverses prestations offertes aux étudiants de l'Université de Genève (UNIGE). En marge des activités purement académiques, elles permettent de trouver des appuis (financements, socialisation, loisirs, logements, conseils, emplois, etc.) destinés à favoriser la réussite des études universitaires, l'intégration des étudiants et leur bien-être.

De nombreuses prestations proposées (aide sociale, santé, programme Réussir ses études) sont gratuites. Celles qui sont payantes font l'objet d'importantes subventions de la part de l'Université et restent ainsi accessibles au plus grand nombre.

ARCADE «ÉTUDIANT+»
4, rue De-Candolle

www.unige.ch/etudiantplus

1 Organisation de l'UNIGE

RECTORAT

Organe exécutif et dirigeant de l'Université, le rectorat est responsable de la politique générale de l'Université, de la stratégie, de la planification pluriannuelle et des relations avec les autorités et les autres institutions d'enseignement et de recherche. Elu par l'Assemblée de l'Université pour un mandat de quatre ans, le recteur s'appuie sur plusieurs vice-recteurs (actuellement quatre), le secrétaire général et l'ensemble de l'administration centrale.

L'UNIGE C'EST:

- 8 facultés
- 6 pôles de recherche nationaux
- 12 centres et instituts interfacultaires
- 15 000 étudiants

FACULTÉ

La faculté est la structure principale de l'enseignement supérieur. Elle a pour mission d'organiser l'enseignement et la recherche dans les secteurs qui lui sont confiés et coordonne l'ensemble des activités de ses subdivisions (sections, départements, unités). Sa direction est assurée par le doyen. L'UNIGE est constituée de huit

facultés: sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation. Dans la loi et les règlements, la faculté correspond à la notion d'unité principale d'enseignement et de recherche (UPER) et ses subdivisions à celle d'unité d'enseignement et/ou de recherche (UER).

CORPS ENSEIGNANT

Le corps enseignant regroupe les enseignants et les chercheurs de l'Université. Il est formé par le corps professoral, les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche et leurs suppléants éventuels. Les membres du corps professoral sont: les professeurs ordinaires, les professeurs associés, les professeurs titulaires, les professeurs assistants, les professeurs invités. Les membres du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche sont: les maîtres d'enseignement et de recherche, les chargés de cours, les privat-docents, les chargés d'enseignement, les conseillers aux études, les collaborateurs scientifiques, les chefs de clinique scientifiques, les maîtres assistants, les post-doctorants, les assistants, les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les chercheurs invités.

MONITEURS

Les moniteurs sont des étudiants avancés qui sont chargés d'encadrer les étudiants de première année. Ils se trouvent, entre autres, dans les salles informatiques et à la Bibliothèque de l'Université de Genève. Leurs conseils sont précieux pour faciliter les premiers pas à l'Université.

AUDITEURS

Toute personne majeure peut s'inscrire à des cours en qualité d'auditeur moyennant un émolument de 50 francs par semestre et par cours. Le statut d'auditeur ne donne droit ni à une carte d'étudiant ni à une attestation d'inscription. Il ne permet pas l'obtention d'un grade, certificat ou diplôme de l'Université. Les auditeurs sont autorisés à suivre la plupart des cours dispensés par l'UNIGE. Les formalités d'inscription sont décrites sur le site de l'Université.

BUREAU DE GESTION DES AUDITEURS

Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
T. 022 379 77 44
Bureau 225, 10h-13h
www.unige.ch/auditeurs

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

La langue principale d'enseignement à l'UNIGE est le français. Même si

certains cours sont dispensés en anglais ou dans la langue étudiée (notamment en Faculté des lettres et à l'École de traduction et d'interprétation), une connaissance passive du français est indispensable pour tous les étudiants.

COURS DE FRANÇAIS

Les étudiants non francophones qui souhaitent parfaire leurs connaissances en français pour mener à bien leurs études peuvent s'inscrire aux cours d'appui proposés par l'École de langue et de civilisation françaises de la Faculté des lettres.

ÉCOLE DE LANGUE

ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
T. 022 379 74 36
www.unige.ch/fle
elcf@unige.ch

La Fondation pour la formation des adultes (Ifage) propose également des cours de français pour tous niveaux.

IFAGE AUGUSTINS
19, place des Augustins

IFAGE MONTBRILLANT

10, rue des Gares
www.ifage.ch

2 Titres décernés

BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE (BACHELOR)

Le baccalauréat universitaire est le premier diplôme de la formation de base. Il requiert l'obtention de 180 crédits ECTS. Il s'étend en principe sur trois ans à plein-temps. Les études de baccalauréat universitaire visent l'acquisition de compétences de base dans une discipline et d'une méthode de travail scientifique.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE (MASTER)

La maîtrise universitaire est le deuxième diplôme de la formation de base. Elle requiert 90 ou 120 crédits ECTS, soit trois ou quatre semestres d'études. Elle

offre un approfondissement, au sens large, de la discipline ou du domaine d'études et une première initiation à la recherche. Elle peut être disciplinaire ou interdisciplinaire, de recherche ou professionnalisante.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES (MAS)

La maîtrise universitaire d'études avancées (Master of Advanced Studies) est un programme de formation continue (ou approfondie) de deux à quatre semestres permettant l'obtention de 60 à 120 crédits ECTS. Il fait suite à une maîtrise universitaire (Master).

DOCTORAT

Le doctorat est un programme de formation de recherche de six à dix semestres qui conduit à la préparation et à la soutenance d'une thèse de doctorat. Celui-ci fait suite à l'obtention d'une maîtrise universitaire (Master). Les candidats au doctorat doivent être immatriculés à l'Université durant toute la durée de leur travail de thèse. La taxe semestrielle est de 500 francs pour le 1^{er} semestre du doctorat ainsi que pour le semestre au cours duquel la thèse est soutenue. Elle est de 65 francs pour les semestres intermédiaires.

CRÉDITS ECTS

Les crédits ECTS expriment la quantité de travail que chaque cours représente. Un semestre d'études équivaut, en moyenne, à 30 crédits. Reconnu dans l'ensemble de l'Europe, le système ECTS garantit la reconnaissance des études menées dans le cadre d'un séjour d'échange, dans une université étrangère ou dans une autre université suisse.

FORMATION CONTINUE

La formation continue universitaire répond à une demande de mise à jour des connaissances ou d'acquisition de compétences nouvelles permettant de rester compétitifs sur le marché de l'emploi. En plus des formations longues, l'Université offre des programmes ouverts à un large public. Au total,

l'Université de Genève propose plus de 250 programmes de formation continue auxquels souscrivent chaque année plus de 10 000 participants.

SERVICE FORMATION CONTINUE

24, rue du Général-Dufour

T. 022 379 78 33

info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont

DIPLÔMES DÉLIVRÉS*

Baccalauréats universitaires

1335

Maîtrises universitaires

1328

Maîtrises d'études avancées

384

Doctorats

300

*Données pour l'année 2010 avec les instituts rattachés à l'UNIGE

3 Accueil et intégration

ACCUEIL

Tout étudiant cherchant des informations de base à propos des formalités administratives, d'une adresse, d'un horaire, d'un interlocuteur, etc. peut s'adresser au service SOS-étudiants ou envoyer directement sa question par e-mail.

SOS-ÉTUDIANTS

T. 022 379 74 94

sos-etu@unige.ch

BIENVENUE À L'UNIGE:

«WELCOME DAYS»

Avant la rentrée universitaire, les nouveaux étudiants sont conviés aux «Welcome Days», les 14, 15 et 16 septembre 2011 à Uni Dufour dès 14h. Suite à une séance de bienvenue et d'informations pratiques (14h-15h), ils ont l'occasion de rencontrer des étudiants de leur faculté dans un lieu convivial et poser leurs questions concernant leur arrivée à Genève et leurs premiers pas à l'UNIGE.

Uni Dufour, hall d'entrée
24, rue du Général-Dufour

SÉANCES D'INFORMATION

A chaque rentrée académique, une séance d'information sur les études à l'UNIGE destinée à l'ensemble des étudiants de

première année, toutes facultés confondues, est organisée. (Voir encadré pour la date et le lieu)

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Accueil et intégration

SÉANCE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES À L'UNIGE

**Jeudi 22 septembre 2011,
de 12h15 à 13h**

Uni Dufour,
auditoire U600 (sous-sol)

Des séances d'information sur les plans d'études, les inscriptions aux cours et les examens sont également prévues au sein des facultés (se renseigner auprès du secrétariat concerné), ainsi que sur les différents sites de la Bibliothèque de l'Université de Genève.

→ Voir «Contacts» en pages 45-55

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Chaque faculté dispose de son propre secrétariat des étudiants. Ce dernier délivre tous les renseignements relatifs aux études et aux examens (modalités d'inscription aux enseignements, organisation des examens,

changement d'orientation au sein de la faculté, demande de congé, etc.). Le secrétariat des étudiants fournit également les documents nécessaires à l'organisation des études (plans et règlements d'études, guides et plaquettes spécifiques à chaque faculté, etc.).

→ Voir «Contacts» en pages 45-55

CONSEIL AUX ÉTUDES

Au sein de chaque faculté, le ou les conseiller aux études fournissent et conseils utiles à l'organisation et au déroulement optimal de leur formation. En cas de demandes précises, tout étudiant peut prendre rendez-vous en respectant les heures de réception ou de permanence téléphonique propres à chaque faculté.

→ Voir «Contacts» en pages 45-55

ORIENTATION

Pour toute question portant sur l'aide au choix et à la prise de décision, les changements d'orientation, les projets d'études et les projets professionnels, les doutes quant aux intérêts et aux aptitudes, les situations d'échec, d'impasse ou autres difficultés personnelles entravant la réalisation d'un projet

d'avenir, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) propose des consultations individuelles aux étudiants. Les entretiens, fixés sur rendez-vous, sont gratuits et la confidentialité est garantie.

OFFICE POUR L'ORIENTATION,
LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET CONTINUE (OFPC)

6, rue Prevost-Martin

T. 022 388 44 00

www.geneve.ch/ofpc

CONTACT OFPC

Psychologues conseillères en orientation

M^{me} Graziella Godinat

T. 022 388 45 21/23

Graziella.Godinat@etat.ge.ch

M^{me} Evelise Paradella

T. 022 388 45 71

Evelise.Paradella-Helbling@etat.ge.ch

LOGES

Les principaux bâtiments du campus abritent une loge dans laquelle des huissiers sont à la disposition des étudiants pour tout renseignement concernant l'accueil général ou l'orientation dans le bâtiment. Les huissiers

gèrent également les photocopies et les casiers des étudiants. Ils peuvent apporter de l'aide et des conseils en cas de vol ou de perte d'un objet. En cas d'incident mineur, du petit matériel de pharmacie est par ailleurs disponible dans toutes les loges du campus universitaire. Enfin, c'est aux loges des différents bâtiments du campus qu'il faut s'adresser pour obtenir la clé des espaces prévus pour l'allaitement.



Démarches administratives

4

TAXES

Tous les étudiants immatriculés à l'UNIGE sont astreints au paiement des taxes universitaires. Ces dernières sont constituées de 65 francs de taxes fixes et de 435 francs de taxes d'encadrement, soit au total 500 francs par semestre. L'inscription au semestre est effective dès l'acquittement de la taxe universitaire. Le non-paiement des taxes dans les délais entraîne une exmatriculation d'office. Toute nouvelle immatriculation est conditionnée au règlement de la dette ainsi constituée à laquelle s'ajoute un émolument de 50 francs.

EXONÉRATION DES TAXES

Les étudiants confrontés à une situation financière difficile peuvent faire une demande d'exonération des taxes universitaires à condition de ne pas être allocataires du canton de Genève (bourse et/ou prêt). Les étudiants qui ne bénéficient pas d'une exonération automatique, peuvent déposer une demande entre le 14 et le 30 septembre sur le site du Bureau universitaire d'information sociale.

→ Voir également au chapitre 6, «Aides financières», page 25

BUREAU UNIVERSITAIRE

D'INFORMATION SOCIALE (BUIIS)

4, rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 79

Réception: du lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 16h

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Aide sociale et financière

ATTESTATION D'INSCRIPTION

Les étudiants qui ont besoin d'une attestation d'inscription au semestre pour remplir leur déclaration d'impôts, pour faire une demande d'allocation d'études ou d'allocations familiales peuvent obtenir un document nominatif attestant de leur immatriculation à l'UNIGE pour le semestre en cours et les deux précédents depuis le portail my.unige.ch. Attention: l'attestation n'est délivrée qu'après enregistrement du paiement de la taxe (dix jours maximum après la date du paiement).

my.unige.ch

⇒ Espace Adm

CHANGEMENT DE FACULTÉ, INSTITUT OU ÉCOLE

Tout étudiant entamant son premier semestre de baccalauréat et souhaitant changer de faculté, institut ou école peut le faire, au

plus tard trois semaines après le début des cours, en s'adressant à l'Espace administratif des étudiants. Il existe toutefois des conditions spéciales pour les transferts en Faculté de médecine et à l'École de traduction et d'interprétation, ainsi qu'à l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS), pour lesquels une préinscription est obligatoire. Les étudiants inscrits au semestre de printemps précédent et qui postulent pour un baccalauréat engageront les formalités entre le 1^{er} juillet et le 15 août pour le semestre d'automne. Concernant les transferts depuis l'Université de Lausanne, l'École polytechnique fédérale de Lausanne ou l'Université de Neuchâtel (Triangle Azur), les démarches doivent être entreprises au plus tard le 31 juillet précédant la rentrée académique concernée. Pour tous les autres cas, se renseigner en début d'année civile auprès de l'Espace administratif des étudiants. A noter que la demande de transfert de tout étudiant ayant déjà fréquenté une autre faculté ou université peut être soumise à des restrictions ou être refusée.

CHANGEMENT D'ORIENTATION AU SEIN D'UNE MÊME FACULTÉ

Tout étudiant qui souhaite changer d'orientation et de discipline tout en restant dans la même faculté peut le faire en présentant une demande écrite au doyen de la faculté concernée. Se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la faculté concernée pour les délais.

→ Voir «Contacts» en pages 45-55

SESSIONS D'EXAMENS

- du 30 janvier au 17 février 2012
- du 4 au 22 juin 2012
- du 27 août au 14 septembre 2012

NB: ces dates peuvent varier en fonction des facultés. Se renseigner auprès du secrétariat des étudiants

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les modalités d'inscription aux examens sont propres à chaque faculté. Dans certains cas, l'inscription aux cours se traduit automatiquement par une inscription aux examens, dans d'autres, il est nécessaire d'entreprendre une démarche spécifique. Les étudiants qui suivent un plan d'études leur permettant

de suivre des cours dans une autre faculté que leur faculté d'origine doivent impérativement se renseigner sur la procédure à suivre pour ne pas manquer une session d'examens. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat des étudiants de ou des facultés concernées.

→ Voir «Contacts» en pages 45-55

EXMATRICULATION

Les étudiants souhaitant ou devant arrêter définitivement leurs études doivent s'exmatriculer. Cette démarche à effectuer auprès de l'Espace administratif des étudiants suspendra *ipso facto* leurs droits et obligations (taxes universitaires...). Les demandes d'exmatriculation ne peuvent pas être déposées pendant les sessions d'examens et jusqu'à notification des résultats. Tout étudiant qui demande son exmatriculation au plus tard six semaines après le début officiel des cours ne paie que 65 francs. Il a droit, sur demande adressée à l'Espace administratif des étudiants, au remboursement des taxes universitaires qu'il aurait payées, après déduction des taxes fixes qui restent acquises à l'Université. En revanche, tout étudiant qui demande son

exmatriculation passé un délai de six semaines après le début des cours reste redevable de la totalité de la taxe universitaire. Tout étudiant qui demande son exmatriculation après avoir obtenu un titre universitaire à la suite d'examens finaux subis à la session de septembre a droit au même remboursement.

Sont exmatriculés d'office les étudiants qui, après obtention d'un grade, ne se sont pas inscrits dans un autre programme (maîtrise, postgrade, certificat, doctorat, etc.); les étudiants qui, après un échec définitif, n'ont pas annoncé leur changement de faculté ou de section dans les délais; les étudiants qui ne se sont pas inscrits dans les délais ou qui ne se sont pas acquittés de l'intégralité de leurs taxes.

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour, bureau 222, 10h-13h

RÉIMMATRICULATION

Les étudiants qui ont été exmatriculés et qui désirent s'immatriculer à nouveau pour reprendre le cursus du baccalauréat doivent se présenter à l'Espace administratif des étudiants munis de leur carte de légitimation dans les délais, à savoir entre le 1^{er} juillet et le 15 août pour le semestre

d'automne. Passé ces délais, leur immatriculation au semestre n'est pas assurée et sera soumise à des frais administratifs.

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour, bureau 222, 10h-13h

CONGÉ

Tout étudiant désirant interrompre momentanément ses études peut obtenir un congé tout en restant immatriculé. Le congé est accordé par le doyen de la faculté concernée pour une période d'un semestre ou d'une année, renouvelable. La durée du congé ne peut toutefois pas excéder deux ans. Pendant la durée de son congé, l'étudiant ne paie que les taxes fixes, soit 65 francs par semestre et il n'est pas autorisé à se présenter à des examens. Pour être prise en compte, la demande de congé doit parvenir à la faculté ou à l'institut concerné au plus tard un mois avant le début des cours.

STAGE EN COURS D'ÉTUDES

Les étudiants dont le plan d'études prévoit la possibilité d'un stage en cours d'études peuvent s'adresser au secrétariat de leur faculté au plus tard un mois avant le début des cours du semestre. Cette demande sera transmise au doyen

de la faculté pour acceptation. Les semestres passés en stage sont décomptés dans le délai d'études.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les étudiants sont tenus de communiquer par écrit et dans les plus brefs délais leur changement d'adresse à l'Espace administratif des étudiants ou à la faculté concernée. Dans le cas d'un échange international, s'adresser au Service des relations internationales.

SERVICE DES RELATIONS
INTERNATIONALES
T. 022 379 80 82

international@unige.ch

DUPLICATA

En cas de perte d'un document officiel (bulletin de versement, attestation d'inscription, etc.), un duplicata peut être établi. S'adresser à l'Espace administratif des étudiants.

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour, bureau 222, 10h-13h

ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)

La loi sur l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) impose aux

étudiants suisses et aux étudiants étrangers domiciliés en Suisse de cotiser dès le 1^{er} janvier de l'année suivant celle de leur 20^e anniversaire. Pour les étudiants qui n'exercent pas d'activité lucrative, la cotisation minimale est de 475 francs par année. Sur demande, les étudiants qui exercent une activité lucrative, et qui ont donc déjà cotisé, peuvent obtenir une imputation de cette somme forfaitaire. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Caisse cantonale genevoise de compensation (CCGC).

CAISSE CANTONALE GENEVOISE
DE COMPENSATION
Service de la perception
54, route de Chêne
Case postale
1211 Genève 6
T. 022 718 67 67

www.caisseavsge.ch

ASSURANCE-MALADIE ET ACCIDENTS

Toute personne domiciliée en Suisse est tenue de s'assurer contre les risques de maladies ou d'accidents auprès d'une caisse reconnue aux termes de la Loi



fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Le site du Service cantonal de l'assurance-maladie (SAM) permet de comparer les différents tarifs en vigueur. Les étudiants étrangers qui séjournent en Suisse et qui bénéficient déjà d'une assurance-maladie couvrant les traitements en Suisse (ressortissants des pays de l'Union européenne et de l'AELE principalement) peuvent s'adresser au Service cantonal de l'assurance-maladie afin de solliciter une éventuelle dispense. Les étudiants affiliés auprès d'une caisse maladie suisse peuvent demander une aide financière pour le paiement de leur prime d'assurance-maladie en écrivant au SAM. Si l'étudiant et sa famille sont de condition économique modeste, une réduction de la prime peut être octroyée par l'Etat.

SERVICE DE L'ASSURANCE-MALADIE
62, route de Frontenex
1207 Genève
T. 022 546 19 00
sam@etat.ge.ch
www.geneve.ch/sam

Après une étude approfondie menée par le Bureau universitaire d'information sociale (BUIS), l'Université de Genève a sélectionné

deux partenaires pour offrir aux étudiants des prestations d'assurance-maladie de haute qualité à des primes basses. Il s'agit de SANO Concept et de CSS StudentCare, avec qui l'Université a signé une convention de partenariat. Ces deux assurances couvrent les frais médicaux, médicaments, rapatriement, etc. que ce soit en Suisse ou à l'étranger, de la même manière que les assurances obligatoires en Suisse (LAMal). Elles n'ont pas de questionnaire de santé, il n'y a donc pas de réserves lors de l'affiliation. Ces deux partenaires proposent également des RC-ménage (indispensable pour tout locataire) à des tarifs préférentiels et avec une bonne couverture d'assurance. Le Bureau universitaire d'information sociale

(BUIS) est à la disposition des étudiants pour toute information complémentaire.
**BUREAU UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION SOCIALE (BUIS)**
4, rue De-Candolle, 3^e étage
T. 022 379 77 79
Réception: du lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 16h
info-sociale@unige.ch
www.unige.ch/etudiantplus
⇨ Aide sociale et financière

SERVICE MILITAIRE

Le fait d'être immatriculé à l'Université de Genève ne dispense pas les citoyens suisses de leurs obligations militaires. Il est cependant possible de formuler une demande de dispense ou de permutation concernant le service militaire pendant la durée des études. Cette demande doit être transmise par écrit à l'officier de liaison armée-université de la faculté concernée, au plus tard deux mois avant la période de service. Le dossier sera ensuite envoyé pour décision à l'autorité militaire compétente. Une réponse sera adressée par courrier à l'étudiant.
→ Les coordonnées des officiers de liaison armée-université, classées par faculté, figurent dans le chapitre «Contacts», en pages 45-55

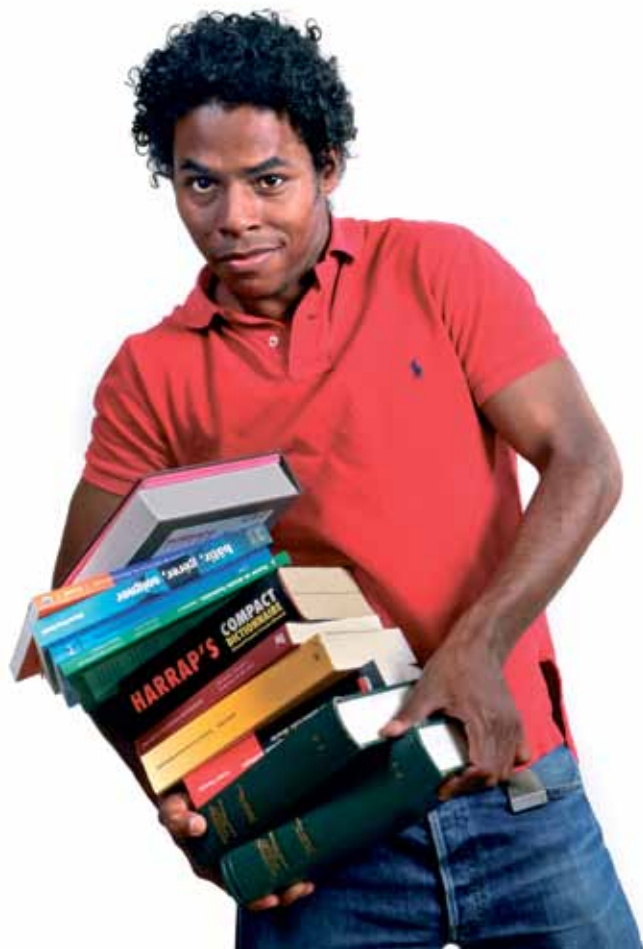
PERMIS DE SÉJOUR

Les étudiants étrangers qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour temporaire pendant la durée de leurs études doivent être attentifs au fait que tout changement d'orientation et/ou de faculté peut entraîner le non-renouvellement de leur permis de séjour. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service étrangers et confédérés de l'Office cantonal de la population.

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION
88, route de Chancy
1213 Onex
Accès TPG lignes 2, 19, K, et L
arrêt Bandol
du lundi au vendredi, 7h30-15h30
T. 022 546 48 88
www.geneve.ch/ocp
ocp@etat.ge.ch

VISAS

Les étudiants étrangers ayant besoin d'un visa pour entrer en Suisse doivent s'assurer que ce dernier leur permet d'y revenir après avoir visité les pays limitrophes. Un passeport valable est indispensable pour les excursions en France et en Italie et les ressortissants de certains pays devront également se munir de visas au préalable.



Prestations liées aux études

5

SOUTIEN AUX ÉTUDES

Destiné à tout étudiant désirant optimiser ses stratégies d'apprentissage, le programme «Réussir ses études» permet d'augmenter les chances de réussite par l'acquisition de méthodes de travail adaptées: ateliers de prise de notes, techniques de mémorisation, gestion du temps, préparation aux examens, etc. Les étudiants qui le souhaitent peuvent également solliciter un entretien personnalisé afin d'approfondir une thématique. Les ateliers sont gratuits, mais le nombre de places est limité.

RÉUSSIR SES ÉTUDES

4, rue De-Candolle, 2^e étage

T. 022 379 78 96

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Réussir ses études

Du 10 octobre au 2 décembre 2011

4 ateliers au choix

(2 x 90 minutes chacun)

- la prise de notes
- la gestion du temps
- les stratégies de mémorisation
- la préparation aux examens

Inscrivez-vous vite,
le nombre de places est limité!

MOBILITÉ

Un séjour de mobilité dans une université partenaire de l'UNIGE, en Suisse ou à l'étranger, peut être intégré aux études. Le séjour doit être planifié dès la première année d'études à Genève. Un plan d'études doit être validé par la faculté avant le départ pour que les crédits obtenus soient reconnus par l'UNIGE. Le «Guichet mobilité», situé à Uni Mail, est à la disposition des étudiants pour tout renseignement portant sur un projet de mobilité ou sur les différentes aides financières accessibles aux étudiants effectuant un séjour de mobilité reconnu dans le cadre de leurs études (sur ce point, voir également la rubrique «Aides financières», page 25).

GUICHET MOBILITÉ

Uni Mail, bureau Ro50

T. 022 379 80 82

guichetmobilit@unige.ch

www.unige.ch/international

ÉGALITÉ

Figurant dans le peloton de tête des hautes écoles suisses en matière de promotion de l'égalité, l'UNIGE a mis sur pied différentes mesures afin de favoriser les carrières académiques féminines:

ateliers, cycles de conférences, programmes de mentorat, bourses, subsides, etc. Ces différentes prestations sont détaillées sur le site du Secteur égalité.

www.unige.ch/egalite

POUR ÉTUDIER EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Près de 2 400 places de travail sont à disposition sur l'ensemble des sites de la Bibliothèque.

La carte d'étudiant permet d'emprunter jusqu'à 15 documents pour une durée maximale de vingt-huit jours (prolongeable 2 fois, sauf conditions particulières).

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de l'Université de Genève est répartie sur cinq sites (Uni Arve, Uni Bastions, Uni CMU, Uni Mail et le site de support commun Uni Sujet) auxquels des entités délocalisées sont rattachées. Elle met à disposition des ressources documentaires spécialisées, ainsi que des espaces de travail munis d'équipements informatiques. Elle propose également des services de prêt, d'assistance à la recherche

documentaire ainsi que des formations pour l'utilisation des ressources documentaires.

[Répertoire et plan de situation des bibliothèques](#)

www.unige.ch/biblio

CATALOGUE EN LIGNE

Pour rechercher un document, l'étudiant peut consulter le catalogue en ligne (OPAC) qui recense les documents disponibles, tous supports confondus. Il peut ainsi localiser le document souhaité, aller le chercher sur place, le réserver s'il est emprunté ou y accéder directement lorsqu'il s'agit d'un document électronique. Il peut également consulter en ligne son dossier de lecteur (liste des documents empruntés, demandes de prolongation, etc.).

[Catalogue en ligne OPAC](#)

<http://opac.rero.ch/ge>

REVUES ÉLECTRONIQUES

Les abonnements souscrits par la Bibliothèque permettent d'accéder aux articles en texte intégral d'un très grand nombre de périodiques électroniques.

[Répertoire des périodiques électroniques](#)

<http://resolver.rero.ch/unige/az>

ESPACES DE TRAVAIL ET SALLES DE LECTURE

La Bibliothèque offre des espaces d'études et de travail, équipés de près de 200 ordinateurs, avec des horaires d'ouverture étendus pendant la semaine, incluant souvent le samedi. Les sites Uni CMU et Uni Mail ouvrent également le dimanche après-midi. Les ouvrages, périodiques et collections électroniques y sont disponibles, ainsi que des équipements informatiques et des photocopieuses.

[Répertoire des bibliothèques](#)

www.unige.ch/biblio

MÉDIATHÈQUE

La Bibliothèque dispose d'une médiathèque qui conserve de nombreux documents (films, documentaires, enregistrements sonores de cours, etc.) relatifs à l'enseignement académique. Cet espace audiovisuel et multimédia est situé sur le site Uni Mail.

[Médiathèque universitaire](#)

www.unige.ch/biblio/mediatheque

CARTE D'ÉTUDIANT

À l'issue du processus d'immatriculation, chaque étudiant reçoit une carte multiservices qu'il conservera durant tout son



parcours à l'UNIGE. Servant de pièce de légitimation officielle, la carte d'étudiant donne accès à tous les sites de la Bibliothèque de l'Université de Genève, ainsi qu'au réseau des bibliothèques genevoises et aux autres bibliothèques membres du réseau BibliOpass. Elle permet également l'accès aux photocopieuses du campus. La carte multiservices doit être validée au minimum une fois par semestre (dix jours après le paiement des taxes), par le biais des bornes prévues à cet effet qui se trouvent sur l'ensemble du campus. En cas de perte, la carte d'étudiant peut être bloquée selon les modalités décrites sur Internet. Une nouvelle carte sera établie moyennant un émolument de 25 francs par le Centre d'accueil des demandes.

[CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDES \(CAD\) Uni Dufour, 1^{er} étage](#)

www.unige.ch/cartes

PARC INFORMATIQUE

L'Université met à la disposition de ses étudiants un parc informatique important. La majorité des postes de travail, plus d'un millier, sont connectés à Internet et permettent l'accès à un espace de travail personnel, aux applications bureautiques et à la messagerie. Des moniteurs sont présents dans les salles et espaces informatiques pour encadrer les étudiants et leur fournir une aide directe.

ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de problème lié à l'informatique, tout étudiant peut s'adresser aux moniteurs qui se trouvent dans les espaces dédiés. Du lundi au vendredi, entre 8h et 18h (été 8h-17h), il est également possible de s'adresser au Centre d'accueil des demandes de l'Université en décrivant la demande par Internet, par e-mail, par téléphone ou en se présentant au CAD.

CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDES

Uni Dufour, 1^{er} étage

T. 022 379 70 00

www.unige.ch/dinf/etudiants

cad@unige.ch

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Lors de l'immatriculation à l'UNIGE, chaque étudiant reçoit, par l'intermédiaire de son bulletin de versement, un identificateur et un mot de passe semestriel qui lui permettent d'accéder à une adresse e-mail institutionnelle (type «@etu.unige.ch»), de disposer d'un environnement de travail personnel sécurisé, de télécharger certains logiciels, de consulter les supports de cours sur le Web ou d'accéder au système Intranet de l'UNIGE.

www.unige.ch/dinf/etudiants/liens.html

**Santé, social, emploi, logement**

6

AIDES FINANCIÈRES

Les étudiants immatriculés à l'UNIGE qui sont confrontés à une situation financière difficile (personnelle ou familiale) peuvent bénéficier de bourses, de prêts ou d'aides ponctuelles. Ces aides peuvent être accordées soit par le canton d'origine de l'étudiant (allocations d'études), soit par l'Université, soit par des fonds privés. Une description de ces différents subsides et de leurs critères d'attribution figure sur le site du Bureau universitaire d'information sociale (BUIS). Espace d'écoute, d'accueil, d'information et de conseils, le BUIS est par ailleurs à la disposition des étudiants pour toute question relative à leur situation personnelle, sociale, administrative et financière.

BUREAU UNIVERSITAIRE D'INFORMATION SOCIALE (BUIS)

4, rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 79

Réception: du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-16h. Les assistants sociaux reçoivent sur rendez-vous.

info-sociale@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Aide sociale et financière

PRIX, BOURSES, SUBSIDES

L'UNIGE dispose d'un certain nombre de fonds permanents qui permettent d'accorder des prix et des bourses

ou de verser des subsides divers afin de récompenser l'excellence d'un travail, de soutenir un projet de recherche, de développer un projet de mobilité à l'étranger, d'effectuer un voyage professionnel, de financer les coûts d'impression d'une thèse, etc. La liste des fonds accessibles aux étudiants est disponible sur Internet.

www.unige.ch/rectorat/pbs

SANTÉ

Tout étudiant confronté à des problèmes de santé ou ayant des préoccupations liées à la sexualité, à l'alimentation, à la consommation de drogues ou d'alcool, etc. peut s'adresser à l'Antenne santé de l'UNIGE. Il sera reçu en toute confidentialité par un médecin diplômé qui l'aidera à trouver une solution adaptée ou qui le redirigera si nécessaire vers d'autres professionnels de santé compétents.

ANTENNE SANTÉ

4, rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 72 91

antenne-sante@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus ⇒ Santé

GROSSESSE

Tout à fait compatible avec la poursuite d'études académiques, le fait d'être enceinte exige

certaines précautions particulières, notamment lors des travaux en laboratoire. Certains agents chimiques, physiques ou biologiques peuvent en effet nuire très gravement au développement du fœtus. Par ailleurs, une charge de travail excessive constitue un facteur favorisant le risque d'accouchement prématuré. Pour davantage d'information, toute personne le désirant peut bénéficier d'un entretien confidentiel auprès de l'Antenne santé (voir également les rubriques «Loges» et «Allaitement»).

ANTENNE SANTÉ

4, rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 72 91

antenne-sante@unige.ch,

www.unige.ch/etudiantplus ⇨ Santé

CONSEIL PSYCHOLOGIQUE

Les étudiants qui se trouvent face à des difficultés d'ordre psychologique, qu'elles soient relatives à leurs études, à leur vie sentimentale ou relationnelle, qui se sentent victimes de mobbing ou de harcèlement sexuel ou qui nourrissent des inquiétudes concernant leur avenir peuvent s'adresser au Centre de conseil psychologique (CCP). Avec l'aide d'un psychologue, ils pourront évaluer la situation et décider de ce qu'il convient de faire pour éviter que ces difficultés ne fassent obstacle

à leur réussite académique. Le CCP organise également des groupes d'entraînement aux habiletés sociales, à la gestion du stress et à l'affirmation de soi. Entretiens confidentiels sur rendez-vous.

CENTRE DE CONSEIL

PSYCHOLOGIQUE (CCP)

4, rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 74 41

conseil-psychologique@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Conseil psychologique

EMPLOI

Uni-emploi propose aux étudiants des travaux temporaires et aussi des stages ou un premier emploi après les études. Il facilite leur insertion professionnelle par des ateliers de recherche d'emploi, des entretiens avec des spécialistes, des rencontres avec des professionnels via le Forum Uni-emploi et un programme de mentorat. Uni-emploi renseigne également les étudiants étrangers sur leur droit à travailler et leur délivre les autorisations de travail requises par l'Office cantonal de la population.

UNI-EMPLOI

4, rue De-Candolle, rez-de-chaussée

T. 022 379 77 02

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Emploi

LOGEMENT

La situation du marché de l'immobilier à Genève rend difficile la recherche d'un logement, y compris pour les étudiants. Afin de réduire ces difficultés, le Bureau des logements renseigne sur les différentes possibilités de logement offertes aux étudiants, loue des chambres individuelles, des studios ou des appartements communautaires et fournit des adresses de chambres à louer chez l'habitant.

BUREAU DES LOGEMENTS

4, rue De-Candolle, 4^e étage

T. 022 379 77 20

logements@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Logement



7 Loisirs, culture, vie associative

SPORTS

Ski, escrime, football, badminton, aikido, aviron, équitation, escalade, tennis, rafting: le Bureau des sports propose aux membres de la communauté universitaire une cinquantaine d'activités physiques et sportives. Pratiquées dans le cadre de cours, d'entraînements ou de compétitions, ces prestations sont parfois gratuites pour les étudiants ou proposées à des tarifs préférentiels.

BUREAU DES SPORTS

4, rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 22

Du lundi au vendredi:

10h-13h et 14h-16h

sports@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

[etudiantplus](#)

⇒ Sports



CULTURE

Les Activités culturelles offrent aux étudiants la possibilité de développer leur créativité pendant leurs études. Elles proposent plus de 40 activités, encadrées par des professionnels, en cinéma, vidéo, musique (chant, chœur, orchestre, instruments), arts plastiques (peinture, gravure, dessin), danse, arts numériques, photographie et théâtre.

BUREAU DES ACTIVITÉS CULTURELLES

4, rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 77 05

Du lundi au vendredi:

10h-13h et 14h-16h

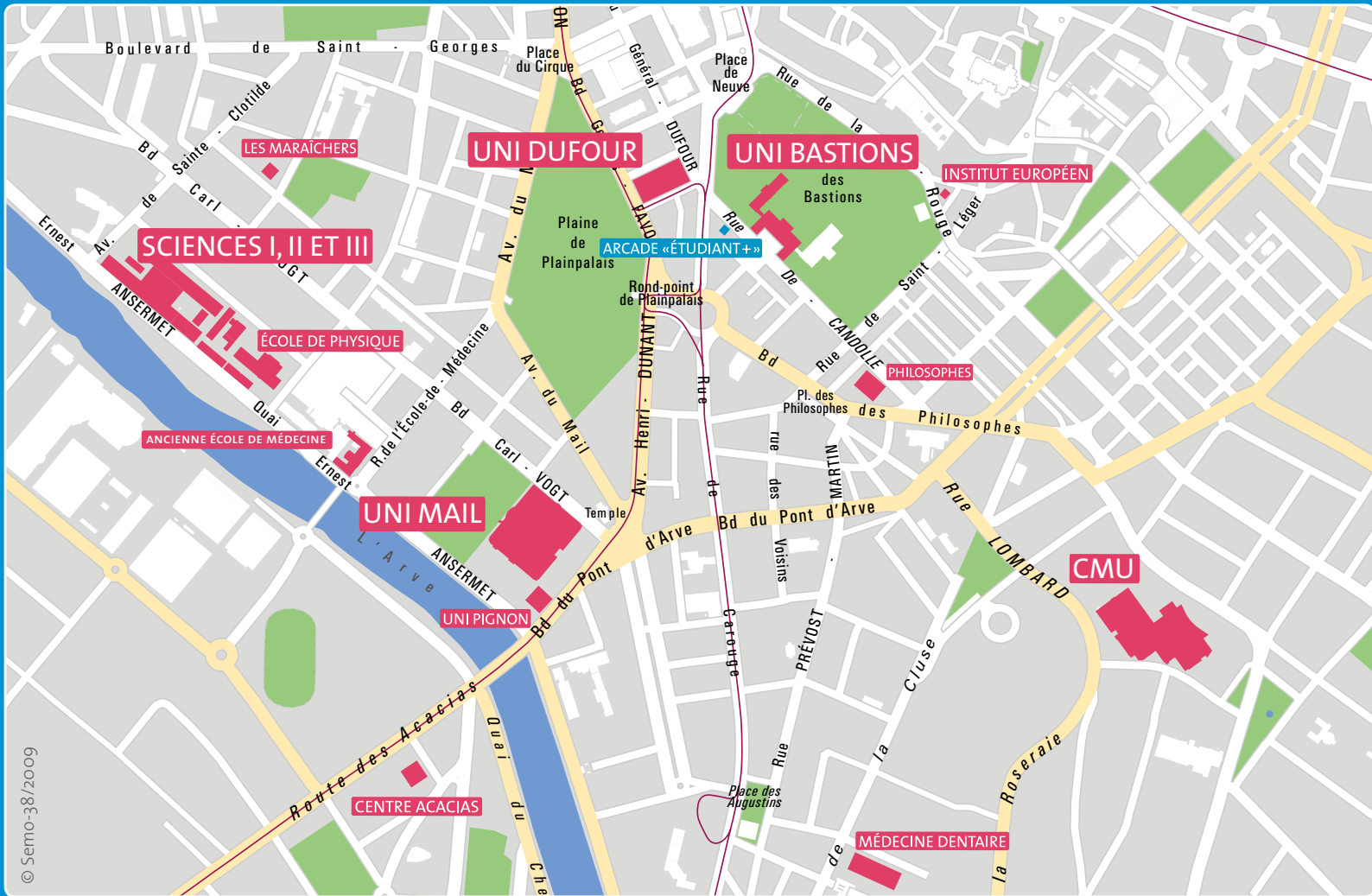
activites-culturelles@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Activités culturelles

Plan du campus





Adresses des sites universitaires



CENTRE MÉDICAL UNIVERSITAIRE (CMU)

1, rue Michel-Servet



SCIENCES I, II ET III

30, quai Ernest-Ansermet



UNI BASTIONS

5, rue De-Candolle



UNI MAIL

40, bd du Pont-d'Arve

Ancienne Ecole de médecine

20, rue de l'Ecole-de-Médecine

Arcade «Etudiant+»

4, rue De-Candolle

Bâtiment des Philosophes

22, bd des Philosophes

Battelle (hors plan)

7, route de Drize, Carouge

Centre Acacias

2-4, rue du Lièvre

Ecole de physique

24, quai Ernest-Ansermet

Institut européen de l'UNIGE

2, rue Jean-Daniel-Colladon

Institut Forel (hors plan)

10, rte de Suisse, Versoix

Les Maraîchers

13, rue des Maraîchers

Médecine dentaire

19, rue Barthélemy-Menn

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

Uni Pignon

42, bd du Pont-d'Arve

PRESSE

Il est possible de consulter la presse locale, nationale et internationale (quotidiens, hebdomadaires, etc.) dans l'espace «actualités» du site Uni Mail de la Bibliothèque de l'Université de Genève, ainsi que dans la salle des périodiques de la Bibliothèque de Genève (parc des Bastions).

MÉDIAS UNIVERSITAIRES



Publié tous les quinze jours durant l'année académique, *Le journal de l'UNIGE* met en valeur les faits marquants de la vie universitaire, accordant la

priorité à des contenus utiles pour les étudiants et les chercheurs, tout en se faisant l'écho de la recherche et des enjeux de politique universitaire. Diffusé gratuitement dans tous les bâtiments du campus, *Le journal de l'UNIGE* contient un agenda qui répertorie les conférences, cours publics, colloques et autres événements organisés au sein de l'institution. Une version pdf est disponible sur Internet.

www.unige.ch/lejournale

Pendant web de l'agenda encarté dans *Le journal*, l'Agenda des événements permet de consulter la liste des événements de la semaine depuis la page d'accueil de l'Université. Il offre, en outre, la possibilité de rechercher un événement selon divers critères: date, faculté, conférencier, etc.

www.unige.ch/agenda



Publié cinq fois par an, le magazine *Campus* a pour vocation d'apporter un éclairage sur des thèmes de société, de présenter

et vulgariser des travaux de recherche ainsi que de souligner les interactions existantes entre l'Université et la Cité. *Campus* est disponible gratuitement dans la plupart des bâtiments universitaires ou sur abonnement.

www.unige.ch/campus

La page d'accueil de l'UNIGE offre une variété d'informations sur l'Université et ses activités: actualité de la recherche, informations pratiques, organisation et missions de l'Université, etc. Tous les

renseignements destinés aux étudiants y figurent également: activités sportives et culturelles, programme des cours, logement...
www.unige.ch

ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

Il existe de nombreuses associations et sociétés regroupant les étudiants en fonction de la filière d'études suivie ou de leur provenance. Les associations enregistrées ou reconnues par le rectorat de l'UNIGE ont la possibilité de bénéficier de conseils et de subsides de la part de la Commission de gestion des taxes fixes (CGTF) pour la réalisation de certains projets (journaux d'étudiants, conférences, activités culturelles). La Conférence universitaire des associations d'étudiantes (CUAE) regroupe la plupart des associations, représente ses membres et tient des permanences (horaires disponibles sur son site) pour répondre à toute question liée à l'Université (aide en cas d'opposition, permis B étudiant, conseils, orientation, etc.). La CUAE édite chaque année un agenda-guide de l'étudiant entièrement gratuit et disponible dans tous les bâtiments universitaires. La CUAE gère également les

espaces de réunion mis à disposition des associations par l'Université. Ces espaces sont équipés de matériel informatique et d'une photocopieuse.

COMMISSION DE GESTION
DES TAXES FIXES (CGTF)
8-10, passage Baud-Bovy
T. 022 379 87 99
taxesfixes@unige.ch
www.unige.ch/taxes

CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE
DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTES (CUAE)
8-10, passage Baud-Bovy
T. 022 379 87 97
cuae@unige.ch
www.cuae.ch

Liste complète des
associations d'étudiants
www.unige.ch/asso-etud

ALUMNI UNIGE
L'Association des alumni de l'Université a été créée en 2009, dans le cadre des manifestations du 450^e anniversaire de l'Université. Alumni UNIGE accueille tous ceux qui sont exmatriculés et qui ont suivi à l'UNIGE une formation d'au moins deux semestres couronnée d'un diplôme, et elle compte aujourd'hui plusieurs milliers de

membres. Moyennant une cotisation de 50 francs par an (sauf pour les nouveaux diplômés qui ont droit à une année gratuite), ses membres peuvent bénéficier de diverses prestations (plate-forme de socialisation, annuaire des anciens étudiants, portail «Carrière», offres d'emploi, activités culturelles et sportives, etc.).
ALUMNI UNIGE
4 rue De-Candolle, 4^e étage
T. 022 379 12 78
alumni@unige.ch
<http://alumni.unige.ch>

AUMÔNERIES

Institution laïque, l'UNIGE abrite néanmoins deux aumôneries qui se veulent de lieux d'écoute, d'échange et de dialogue ouverts à tous. Animée par un théologien, pasteur et anthropologue, l'aumônerie protestante propose en priorité des possibilités d'entretiens personnels. Elle met également sur pied des événements ponctuels permettant de rencontrer des personnalités reconnues, des séminaires ou cycles de conférences pluridisciplinaires abordant les grandes questions contemporaines. Un cours d'introduction en anthropologie culturelle et

religieuse intitulé «Appréhender nos sociétés pluriculturelles» est également proposé. Animée par une sœur, l'aumônerie catholique propose un accompagnement personnel, des possibilités d'engagement social auprès des démunis avec Caritas-Genève (cours de langues, aide à l'insertion, etc.), diverses propositions de rencontres, de méditation, de partage biblique, de conférences et de séminaires, etc.

AUMÔNERIES DE L'UNIVERSITÉ
Arcade Uni Mail
102, bd Carl-Vogt
aumonerie@unige.ch
www.unige.ch/aumonerie

AUMÔNERIE PROTESTANTE
Philippe Chanson
T. 022 379 86 57
T. 022 794 39 01 (privé)
Présence les lundis, jeudis et vendredis. Permanence le jeudi de 11h à 15h, à l'improviste ou sur rendez-vous
Philippe.Chanson@unige.ch

AUMÔNERIE CATHOLIQUE
Sœur Cleonice Salvatore
T. 022 379 86 60
Permanence les mardis et mercredis de 11h à 15h ou sur rendez-vous

Vie pratique à l'UNIGE

8

CAFÉTÉRIA

Les principaux bâtiments du campus (Uni Mail, Uni Dufour, Uni Bastions, Centre médical universitaire – voir plan détachable au centre de la brochure) sont dotés d'une cafétéria proposant des repas complets et équilibrés à des tarifs préférentiels pour les étudiants.

CASIERS

Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de louer un casier dans les principaux bâtiments du campus. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser aux loges du bâtiment concerné.

CRÈCHES

L'UNIGE dispose de trois espaces de vie enfantine. Les crèches des Allobroges et de Baud-Bovy accueillent, sur inscription, des enfants de la naissance à l'âge scolaire. La fréquentation hebdomadaire minimale est un mi-temps (horaires: 7h-19h, du lundi au vendredi). Le jardin d'enfants du Cheval à Bascule accueille, sur inscription, des enfants dès 2 ans jusqu'à l'âge scolaire. La fréquentation hebdomadaire est de deux à quatre demi-journées, les matins ou les après-midi (horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). Les inscriptions se font de septembre à février. Une priorité sera donnée aux femmes poursuivant une carrière universitaire. Le prix de la pension varie entre 9 et 12% du revenu annuel du couple parental pour un plein-temps.

ESPACE DE VIE ENFANTINE
DU SECTEUR UNIVERSITÉ

T. 022 379 12 11

Martine.Saillant@unige.ch
secteureve@unige.ch
www.unige.ch/eve

SITES DE VIE ENFANTINE

Allobroges

14, quai du Cheval-Blanc, Acacias

Baud-Bovy

2-4-6, passage Baud-Bovy, Genève

Le Cheval à Bascule

11, quai du Cheval-Blanc, Acacias

ALLAITEMENT

Pour permettre aux jeunes mères qui le souhaitent d'allaiter leur enfant sur le campus universitaire, des espaces de repos ont été aménagés dans les divers bâtiments universitaires. S'adresser aux loges pour en obtenir la clé.



HANDICAP

Afin de faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants handicapés, l'Antenne santé de l'UNIGE propose des informations relatives au logement, aux aides sociales, à l'accès aux différents bâtiments, ainsi que des liens vers diverses associations genevoises traitant du handicap. Une personne de contact est également à disposition pour évaluer les besoins de l'étudiant et l'aider à organiser ses études.

ANTENNE SANTÉ

T. 022 379 72 91

www.unige.ch/dase/handicap

PHOTOGRAPHIES INSTANTANÉES

Si vous avez besoin d'un portrait photographique pour une pièce de légitimation officielle, un photomaton – payant – est disponible au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (voir plan en pages 30-31).

OBJETS TROUVÉS

Si vous avez perdu un objet personnel sur le campus universitaire, vous pouvez vous adresser à la loge du bâtiment concerné. Vous pouvez également vous adresser au Service cantonal des objets trouvés.

SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVÉS

5, rue des Glacis-de-Rive

T. 022 546 09 00

du lundi au vendredi

7h30-16h, sans interruption

scot@etat.ge.ch

ARGENT

Un distributeur de billets de banque (bancomat) acceptant les principales cartes de crédit est installé au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (voir plan en pages 30-31). Devises disponibles: francs suisses et euros.

FUMÉE

Tous les bâtiments de l'Université de Genève sont non-fumeurs. Cette interdiction s'applique également aux bureaux individuels.

VOL

Afin de réduire les risques de vol, évitez de laisser vos effets personnels (téléphone, ordinateur portable, portefeuille, etc.) sans surveillance dans la Bibliothèque, auditoires, cafétérias et laboratoires. Si un objet vous est dérobé, vous trouverez la marche à suivre sur le site du Service santé au travail, environnement, prévention, sécurité.

www.unige.ch/steps

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Tout étudiant peut refuser de participer à une activité si cette dernière l'expose à un danger pour sa sécurité, son intégrité physique, sa santé ou celle d'autrui. Tout étudiant est également tenu d'adopter les mesures nécessaires pour préserver sa sécurité, son intégrité physique, sa santé ou celle d'autrui, ainsi que l'environnement, les biens de l'Université et ceux qui lui sont confiés. Il doit en outre respecter les codes en vigueur et collaborer avec les personnes responsables de leur application. Enfin, il est contraint de déclarer, dans les plus brefs délais, tout accident à la hiérarchie directe de son lieu d'études. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site du Service santé au travail, environnement, prévention, sécurité.

www.unige.ch/steps

NUMÉROS D'URGENCE

En cas d'accident, de sinistre, de vol ou d'agression sur le campus universitaire, veuillez contacter les services d'urgence généraux ci-contre, puis informer la sécurité interne au 022 379 12 22 ou au 1222 depuis n'importe quel téléphone relié au réseau interne de l'Université.

En cas d'incident mineur, du petit matériel de pharmacie est disponible dans toutes les loges du campus universitaire.

NUMÉROS D'URGENCE

Sécurité interne	1222
Police-secours	117
Pompiers	118
Premiers secours	144



9 Vie pratique à Genève

COÛT DE LA VIE

Le budget mensuel d'un étudiant célibataire de moins de 25 ans s'élève à environ 2 000 francs par mois: entretien complet et nourriture entre 800 et 900 francs, logement (chambre indépendante) de 450 à 650 francs, taxes universitaires et matériel, transport, assurances environ 450 francs, etc. Au début des études, plusieurs dépenses doivent par ailleurs être réglées simultanément: un trimestre d'assurance-maladie (ou un semestre pour les assurances privées), les taxes

universitaires (1^{er} semestre), le premier loyer auquel s'ajoute souvent une caution obligatoire et les émoluments de l'Office cantonal de la population. A noter que la charge de travail, pour mener à bien des études, ne permet d'envisager qu'une activité rémunérée à temps partiel.



POPULATION ET SUPERFICIE

Le canton de Genève regroupe environ 460 000 habitants, dont 185 000 en ville de Genève. Superficie du canton: 282 km².

CLIMAT

Située à une altitude de 373 m au-dessus du niveau de la mer, Genève profite d'un climat tempéré avec des températures moyennes de 10°C en hiver et de 23°C en été.

www.meteosuisse.ch

TRANSPORTS PUBLICS

Les trains, bus, trams et bateaux de la région franco-valdo-genevoise sont réunis depuis 2002 dans un système tarifaire unifié, baptisé «unireso». Les titres de transport unireso doivent être achetés aux distributeurs automatiques situés aux arrêts, avant de monter dans les véhicules. Ils doivent être conservés durant tout le trajet et présentés en cas de contrôle. Les moyens de paiement suivants sont acceptés: monnaie suisse et euro, fonction CASH des cartes bancaires suisses, cart@bonus. Cette dernière peut être achetée aux points de vente CFF, TPG et SMGN, ou auprès des revendeurs autorisés (liste affichée aux arrêts). Les jeunes entre 16 et 25 ans

GENÈVE – UN CADRE UNIQUE

Deuxième ville au monde pour la qualité de vie*, la cité de Calvin profite d'une situation géographique qui la place à quelques heures de train des grandes capitales européennes.

Siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU), siège mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'Union internationale des télécommunications (UIT), du Laboratoire européen de physique des particules (CERN), mais aussi de nombreuses multinationales, elle réunit une population multiculturelle dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

Située à moins d'une heure du plus haut massif des Alpes, le Mont-Blanc, Genève profite de nombreux espaces verts et du lac Léman, qui permet la pratique de multiples activités de loisirs. Ville de culture, la cité abrite un opéra de renommée internationale (le Grand Théâtre) ainsi que de très nombreuses manifestations musicales, cinématographiques et artistiques.

*Source: Mercer Human Resource Consulting, 2006

bénéficient d'un tarif préférentiel. Les titulaires de l'abonnement demi-tarif des CFF peuvent le faire valoir sur l'ensemble de réseau genevois.

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

www.tpg.ch

UNIRESO

www.unireso.ch

CIRCULATION ROUTIÈRE

Sur l'ensemble du territoire, la circulation est limitée à 30 ou 50 km/h en ville, à 80 km/h hors des localités (routes nationales) et à 120 km/h sur les autoroutes. La vignette est obligatoire sur les autoroutes et valable un an au prix de 40 francs (en vente dans les bureaux de poste, garages et douanes). Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant et à l'arrière du véhicule.

MOBILITÉ DOUCE

Tant la ville que le canton de Genève encouragent la mobilité douce. En plus d'un réseau de pistes cyclables en continue extension, les «samedis à vélo» ou les «dimanches à pied» permettent de découvrir des itinéraires originaux. Une carte indiquant tous les itinéraires conseillés pour circuler à vélo en ville et dans le canton est par ailleurs disponible gratuitement auprès du guichet «Info service» de l'Etat de Genève. Par ailleurs, Genève-roule propose des vélos en prêt gratuit. Organisée chaque année au mois de mai, la campagne «A vélo à l'Uni» a, quant à elle, pour objectif d'inciter les étudiants et les collaborateurs de l'UNIGE à effectuer à vélo le trajet qui sépare leur domicile de leur lieu de travail.

www.samediduveelo.ch
www.dimancheapied.ch
www.geneveroule.ch
www.unige.ch/velo

INFO SERVICE

4, chemin de la Gravière
 T. 022 546 76 00
info-service-dim@etat.ge.ch
 lu-ve de 9h à 12h et de 14h à 17h

MONNAIE

Le franc suisse (CHF). L'euro est fréquemment accepté. Le taux de change de l'euro pour le franc suisse est soumis aux variations des marchés journaliers. Le cours du jour est disponible auprès des bureaux de change, des banques ainsi que dans la presse.

www.oanda.com

POSTE

En règle générale, les offices de poste sont ouverts de 7h30 à 18h du lundi au vendredi et de 8h à 11h le samedi. En Suisse, il existe deux manières d'envoyer une lettre: soit en courrier «A» qui est délivré le lendemain, soit en courrier «B», ce qui peut prendre trois à quatre jours. La poste offre également d'autres services tels que téléphone, fax, virement de fonds, banque.

www.poste.ch

COMMERCES ET MARCHÉS

La plupart des commerces sont ouverts de 8h30 à 18h30, excepté le jeudi (21h) et le samedi (17h). Les commerces sont fermés le dimanche, mis à part ceux situés dans les gares et les aéroports. Sur la plaine de Plainpalais se tiennent un marché aux légumes, les mardi matin, vendredi matin et dimanche, et un marché aux puces le mercredi et le samedi toute la journée.

«SECOND HAND»

A Genève, il y a quelques boutiques de deuxième main (Caritas, Emmaüs, Croix-Rouge, etc.) permettant d'acheter à prix très bas des habits, des livres ou des meubles. Un répertoire d'adresses est disponible auprès du secrétariat du Bureau d'information sociale ou sur son site web.

BUREAU UNIVERSITAIRE D'INFORMATION SOCIALE (BUIS)

4, rue De-Candolle, 3^e étage
 T. 022 379 77 79
 Réception: du lundi au vendredi
 de 10h à 13h et de 14h à 16h
www.unige.ch/etudiantplus
 ⇒ Aide sociale et financière

POURBOIRES

Les prix des hôtels, des restaurants, des taxis, etc, sont calculés avec taxes et service compris. Un pourboire n'est donc pas indispensable, mais se justifie pour un service satisfaisant.

GUIDE

Publié par les Transports publics genevois (TPG) et disponible gratuitement dans les agences TPG, *Le Renard sur la Lune* est un guide regroupant une sélection de restaurants, bars et clubs, mais aussi de boutiques, d'itinéraires de balades, de musées ou de bornes wi-fi.

AGENCES TPG:

- Gare Cornavin (lu-ve 7h-19h; sa 9h-18h)
- Bachel-de-Pesay (lu-ve 7h30-17h)
- Rond-Point de Rive (lu-ve 7h-19h; sa 9h-18h)

www.renardsurlalune.com

OFFICE DU TOURISME

Genève Tourisme
 18, rue du Mont-Blanc
 T. 022 909 70 00
 Lu 10h-18h, ma-sam 9h-18h
 Dim et jours fériés 10h-16h
www.geneve-tourisme.ch

Contacts

FACULTÉ DES SCIENCES

Sciences III
30, quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4
www.unige.ch/sciences

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 66 61/62/63

Questions relatives aux études

CONSEILLER AUX ÉTUDES
M. Xavier Chillier
T. 022 379 67 15
sur rendez-vous et durant les périodes
de cours, permanences: les lundis de
17h à 18h, les mardis de 10h à 12h
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Prof. Pascal Kindler
réception sur rendez-vous
T. 022 379 66 49

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

FACULTÉ DE MÉDECINE

Centre médical universitaire (CMU)
1, rue Michel-Servet
1211 Genève 4
www.unige.ch/medecine

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 50 12/13/15

Questions relatives aux études

CONSEILLERS AUX ÉTUDES
Baccalauréat (1^{re}, 2^e et 3^e année)
Prof. Martine Collart
T. 022 379 50 15
sur rendez-vous le mardi de 10h à 12h
Martine.Collart@unige.ch

Maîtrise (4^e et 5^e année)

Prof. Jean-François Balavoine
T. 022 379 50 13
sur rendez-vous le mercredi de 10h à 12h
Jean-Francois.Balavoine@unige.ch

Maîtrise (6^e année)

Prof. Philippe de Moerloose
T. 022 379 50 12
sur rendez-vous le lundi de 10h30 à 12h
Philippe.deMoerloose@hcuge.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ
Section de médecine humaine
Prof. Philippe Morel



réception sur rendez-vous
T. 022 372 77 02
Philippe.Morel@unige.ch

Section de médecine dentaire
Prof. Jean-Pierre Bernard
réception sur rendez-vous
T. 022 379 40 28
Jean-Pierre.Bernard@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Etudiants de A à K
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

Etudiants de L à Z
M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

**INSTITUT DES SCIENCES DU
MOUVEMENT ET DE LA MÉDECINE
DU SPORT (ISMMS)**

10, rue du Conseil-Général
1205 Genève
<http://ismms.unige.ch>

Questions administratives
SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 00 27

Questions relatives aux études
CONSEILLERS AUX ÉTUDES
Baccalauréat
M^{me} Roberta Antonini Philippe
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Roberta.AntoniniPhilippe@unige.ch

Maîtrise orientation «enseignement»
M. Benoît Lenzen
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Benoit.Lenzen@unige.ch

**Maîtrise orientation «entraînement
et performance»**
Prof. Bengt Kayser
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Bengt.Kayser@unige.ch

**Maîtrise orientation «APAS»
et mobilité internationale**
M. Nicolas Place
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Nicolas.Place@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Etudiants de A à K
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

Etudiants de L à Z
M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/lettres

Questions administratives
SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 73 16/24/37/76

Questions relatives aux études
CONSEILLERS AUX ÉTUDES
Baccalauréat et maîtrise
M^{me} Thuy Châu Nguyen
T. 022 379 73 11
Lundi et jeudi de 10h à 11h30
Thuy.Nguyen@unige.ch

**Etudes postgrades, étudiants de
l'extérieur, équivalences, bourses,
étudiants non porteurs de maturité**
M. Olivier Frutiger
T. 022 379 73 13, sur rendez-vous
Olivier.Frutiger@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ
Prof. François Walter
T. 022 379 70 93

Questions relatives aux conditions d'admission
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

**ÉCOLE DE LANGUE
ET DE CIVILISATION
FRANÇAISES (ELCF)**

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/lettres/elcf

Questions administratives
SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 74 33

Questions relatives aux études
CONSEILLER AUX ÉTUDES
M. Laurent Gajo
T. 022 379 74 38
Lu, 14h-15h, mardi et jeudi, 11h-12h
Laurent.Gajo@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

**COURS D'ÉTÉ –
COURS DE FRANÇAIS
POUR NON-FRANCOPHONES**

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.fle.unige.ch

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 74 34
cefle@unige.ch

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Uni Mail
40, bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/ses

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 80 16/17/18/19

Questions relatives aux études

SECRÉTARIAT DES CONSEILLERS
AUX ÉTUDES
M^{me} Annelise Berthouzou
T. 022 379 80 06
M^{me} Magali Pidoux
T. 022 379 80 10

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Filières: études genre,
géographie, sciences
économiques, socioéconomie,
sociologie, standardisation

M^{me} Christiane Antoniadès
T. 022 379 80 07
Réception sur rendez-vous,
permanence téléphonique
Christiane.Antoniades@unige.ch

Filières: gestion d'entreprise,
finance, comptabilité, contrôle
et finance

M. Marc Pochon
T. 022 379 80 78
Réception sur rendez-vous,
permanence téléphonique
Marc.Pochon@unige.ch

Filières: histoire économique
et sociale, management public,
sciences de la communication
et des médias, science politique,
statistiques, systèmes d'information
et de communication, trading
M^{me} Valérie Vulliez

T. 022 379 80 05
Réception: mardi de 14h à 17h
et jeudi de 9h30 à 12h
ou sur rendez-vous
Valerie.Vulliez@unige.ch

Filière: baccalauréat universitaire
en relations internationales

M^{me} Monica Gonzalez
T. 022 379 88 60
Réception: lundi de 13h à 16h
et mercredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous.
Monica.Gonzalez@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ
Prof. Jean-Paul Vulliety

T. 022 379 80 03/17

**Questions relatives aux
conditions d'admission**

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Étudiants de A à K

M. Sebastian Aguilar
T. 022 379 76 95
Sebastian.Aguilar@unige.ch

Étudiants de L à Z

M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

FACULTÉ DE DROIT

Uni Mail
40, bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/droit

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 84 19/20/21

Questions relatives aux études

CONSEILLÈRES AUX ÉTUDES
M^{me} Caterina Gidari Wassmer
T. 022 379 85 63
Lundi de 9h à 12h et sur rendez-vous
Caterina.GidariWassmer@unige.ch

M^{me} Bità Bertossa
T. 022 379 86 07

Jeudi de 14h à 17h et sur rendez-vous
Bità.Bertossa@unige.ch
CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ
Prof. Victor Monnier
T. 022 379 86 32 (secrétariat)

**Questions relatives aux
conditions d'admission**

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Anne-Marie Favre-Bulle

T. 022 379 76 93
Anne-Marie.Favre-Bulle@unige.ch

**FACULTÉ AUTONOME
DE THÉOLOGIE PROTESTANTE**

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/theologie

Questions administratives

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
M^{me} Brigitte Dugué
T. 022 379 74 22 (le matin)
Brigitte.Dugue@unige.ch

Questions relatives aux études

CONSEILLERS AUX ÉTUDES
Baccalauréat universitaire
et formation approfondie
M. Christophe Pisteur
T. 022 379 72 55 sur rendez-vous
Christophe.Pisteur@unige.ch

Maîtrise universitaireM^{me} Christine Hahn

T. 022 379 74 57 sur rendez-vous

Christine.Hahn@unige.ch**CONSEILLÈRE DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ**M^{me} Christine Hahn

T. 022 379 74 57 sur rendez-vous

Christine.Hahn@unige.ch**Questions relatives aux
conditions d'admission****ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch

T. 022 379 76 96

Nicole.Schurch@unige.ch**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Uni Mail

40, bd du Pont-d'Arve

1211 Genève 4

www.unige.ch/fapse**Questions administratives****SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS**

T. 022 379 71 11

Questions relatives aux études**CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES FACULTAIRE**

Baccalauréat en sciences

de l'éducation, doctorats,

étudiants dépourvus d'un

certificat de maturité et
programmes d'échange, VAEM^{me} Valérie Kiciman – Bureau 3125

T. 022 379 90 15

Valerie.Kiciman@unige.ch**Section de psychologie****Questions administratives****SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS****EN PSYCHOLOGIE**

Bureau 3103

M^{me} Catherine Ona

T. 022 379 90 19

Catherine.Ona@unige.chM^{me} Martine Pasquali

T. 022 379 90 18

Martine.Pasquali@unige.chM^{me} Anne Dia

T. 022 379 90 17

Anne.Dia@unige.ch**SECRÉTARIAT DE LOGOPÉDIE**M^{me} Carole Bigler

Bureau Pignon 710

T. 022 379 91 55

Carole.Bigler@unige.ch**SECRÉTARIAT DES DOCTORANTS
ET DE TEFCFA**M^{me} Véronique Moreau-Fegly

Bureau 316

T. 022 379 90 90

Réception: sur rendez-vous

Veronique.Moreau@unige.ch**Questions relatives aux études****CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES**

Baccalauréat et maîtrise en

psychologie; maîtrise en logopédie;

maîtrise en neurosciences; certificats

complémentaires; équivalences

M^{me} Anastasia Tryphon – Bureau 3111

T. 022 379 82 07

Réception: mardi de 10h à 12h

ou sur rendez-vous

Anastasia.Tryphon@unige.ch**SECRÉTARIAT DE LA****CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES**M^{me} Patricia Rieder Teixeira

Bureau 3109

T. 022 379 90 16

Patricia.Rieder@unige.ch**CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ**

Prof. Siegfried Hanhart

T. 022 379 96 27

**Questions relatives aux
conditions d'admission****ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

1211 Genève 4

Sans matu, MALTT, doctoratsM^{me} Anne-Marie Favre-Bulle

T. 022 379 76 93

Anne-Marie.Favre-Bulle@unige.ch**Baccalauréat, maîtrise et MAS**

M. Sebastian Aguilar

T. 022 379 76 95

Sebastian.Aguilar@unige.ch**Section des sciences
de l'éducation****Questions administratives****SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS**

Étudiants de A à J

Baccalauréat, maîtrises et certificats

complémentaires et étudiants MAS

«Analyse du travail et construction
des compétences professionnelles»

M. Bouchaib Belkouch

Bureau 3193

T. 022 379 90 14

Bouchaib.Belkouch@unige.ch

Étudiants de K à Z

Baccalauréat, maîtrises et
certificats complémentairesM^{me} Patricia Darre

Bureau 3193

T. 022 379 90 13

Réception: du lundi au

jeudi de 9h30 à 11h30,

mardi et mercredi après-

midi de 14h à 16h30

Patricia.Darre@unige.ch**SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS****EN DOCTORAT**M^{me} Véronique Moreau-Fegly

Bureau 3166

T. 022 379 90 90

Réception: sur rendez-vous

Veronique.Moreau@unige.ch**SECRÉTARIAT DE LA FORMATION POUR
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FEP)**M^{me} Catherine Lenoir

Bureau 3397

T. 022 379 91 35

Réception: du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30; mardi et mercredi de 13h30 à 16h

Catherine.Lenoir@unige.ch

RESPONSABLE DES RÉSEAUX DE FORMATEURS DE TERRAIN FEP

M^{me} Susanne Hagemann

Bureau 3395

T. 022 379 91 36

Susanne.Hagemann@unige.ch

SECRETARIAT

M^{me} Dominique Oestreicher-Badaf

Bureau 3397

T. 022 379 91 87

Réception: le matin

Dominique.Oestreicher@unige.ch

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

CAS/DAS EN FORMATION DES ADULTES

M^{me} Edith Campos – Bureau P-201

T. 022 379 98 45

Edith.Campos@unige.ch

SECRETARIAT MAS THÉORIES ET

PRATIQUES ET DISPOSITIFS DE

FORMATION D'ENSEIGNANTS/DESS

M^{me} Marie-Christine Philippe

Bureau 3132

T. 022 379 90 76

Marie-Christine.Philippe@unige.ch

Questions relatives aux études

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

Maîtrises en sciences de

l'éducation, MALTT

M^{me} Pascale Pasche-Provini

Bureau 3199

T. 022 379 90 11

Réception: lu et mer, de 10h à 12h sans rendez-vous (permanence)

Lundi et mardi après-midi

sur rendez-vous (secrétariat)

T. 022 379 90 12

Pascale.Pasche-Provini@unige.ch

SECRETARIAT DE LA

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

M^{me} Caroline Tullii – Bureau 3197

T. 022 379 90 12

Réception: lundi de 9h30 à 11h30

et mardi de 14h à 16h30

Caroline.Tullii@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

1211 Genève 4

M^{me} Anne-Marie Favre-Bulle

T. 022 379 76 93

Anne-Marie.Favre-Bulle@unige.ch

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

Uni Mail

40, bd du Pont-d'Arve

1211 Genève 4

www.unige.ch/eti

Questions administratives

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

T. 022 379 87 08

Questions relatives aux études

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Admission et étudiants réguliers en baccalauréat et maîtrises

M^{me} Doris Schmidt Fourmont

T. 022 379 87 07

Sur rendez-vous

Doris.Schmidt@unige.ch

Etudiants de mobilité IN et OUT

M. Olivier Demissy-Cazeilles

T. 022 379 87 66

Sur rendez-vous

Olivier.Demissy@unige.ch

CONSEILLÈRE DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

M^{me} Sara Gianinazzi

T. 022 379 87 03

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour

24, rue du Général-Dufour

1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch

T. 022 379 76 96

Nicole.Schurch@unige.ch

INSTITUTIONS RATTACHÉES À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Centre universitaire d'informatique

Site Battelle, bâtiment A

7, route de Drize

1227 Carouge

T. 022 379 01 01/12 12

www.unige.ch/cui

Centre interfacultaire de neurosciences

Centre médical universitaire (CMU)

1, rue Michel-Servet

1211 Genève 4

T. 022 379 53 78

www.unige.ch/neurocenter

Centre interfacultaire en sciences affectives (CISA)

7, rue des Battoirs

1205 Genève

T. 022 379 98 00

www.unige.ch/cisa

Institut des sciences de l'environnement

Site Batelle, Bâtiment D

7, route de Drize

1227 Carouge

T. 022 379 07 99

www.unige.ch/environnement

Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)

Pavillon Mail

40, bd du Pont-d'Arve

T. 022 379 04 01

www.unige.ch/iufe

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

M^{me} Catherine Walther Green

T. 022 379 04 37

Catherine.WaltherGreen@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Anne-Marie Favre-Bulle
T. 022 379 76 93

Anne-Marie.Favre-Bulle@unige.ch

Institut universitaire en finance (Geneva University Finance Research Institute – Gufri)

Uni Mail
40, bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
T. 022 379 80 14/16/17/18/19
www.unige.ch/gufri

Centre interfacultaire de gérontologie

54, route des Acacias
1227 Carouge
T. 022 379 37 90
www.unige.ch/cig

Institut européen de l'Université de Genève

2, rue Jean-Daniel-Colladon
1204 Genève
T. 022 379 02 60
www.unige.ch/ieug

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour

1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

Institut d'histoire de la Réformation

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
T. 022 379 71 28
www.unige.ch/ihr

Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE)

Uni Bastions
5, rue De-Candolle
1211 Genève 4
T. 022 379 74 50

INSTITUTIONS ASSOCIÉES À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)

132, rue de Lausanne, CP 136
1211 Genève 21
T. 022 908 57
<http://graduateinstitute.ch>

Service des étudiants
16, Voie-Creuse (3^e étage)
T. 022 908 57 57
studentreception@graduateinstitute.ch

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Etudiants de A à K

M. Sebastian Aguilar
T. 022 379 76 95
Sebastian.Aguilar@unige.ch

Etudiants de L à Z

M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

Institut œcuménique de Bossey

Case postale 1000
1299 Crans-près-Céligny
T. 022 960 73 00

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch



INDEX ALPHABÉTIQUE

A	Conseil psychologique26
Accueil10	Corps enseignant6
Aides financières25	Cours de français7
Allaitement37	Coût de la vie40
Alumni UNIGE34	Crêches37
Argent38	Crédits ECTS8
Assistance informatique24	Culture28
Associations d'étudiants34	D
Assurance-maladie et accidents17	Diplômes délivrés9
Assurance-vieillesse et survivants (AVS)16	Doctorat8
Attestation d'inscription13	Duplicata16
Auditeurs7	E
Aumôneries35	Egalité21
B	Emploi26
Baccalauréat universitaire (Bachelor)8	Exmatriculation15
Bibliothèque22	Exonération des taxes13
Bourses25	F
C	Faculté6
Cafétéria37	Formation continue9
Carte d'étudiant23	Fumée38
Casiers37	G
Catalogue en ligne22	Grossesse25
Changement d'adresse16	Guide43
Changement d'orientation au sein d'une même faculté14	HIJ
Changement de faculté, institut ou école13	Handicap38
Circulation routière42	Identité numérique24
Climat41	Inscription aux examens14
Commerces et marchés43	L
Congé16	Langue d'enseignement7
Conseil aux études11	Logement27

Loges11	S
M	Salles de lecture23
Maîtrise universitaire (Master)8	Santé25
Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS)8	Séances d'information10
Médias universitaires33	«Second hand»43
Médiathèque23	Sécurité et santé au travail39
Mobilité21	Secrétariat des étudiants10
Moniteurs7	Service militaire19
Monnaie42	Soutien aux études21
N	Sports28
Numéros d'urgence39	Stage en cours d'études16
O	Subsides25
Objets trouvés38	T
Office du tourisme43	Taxes13
Orientation11	Transports publics41
P	V
Parc informatique24	Visas19
Permis de séjour19	Vol38
Photographies instantanées38	
Population41	
Poste42	
Pourboires43	
Presse33	
Prix, bourses, subsides25	
R	
Rectorat6	
Réimmatriculation15	
Revue électronique22	

IMPRESSUM

Rédaction et édition

Université de Genève

Graphisme Lucia Monnin (UNIGE)

Photographies François Schaer

Impression

Atar Roto Presse SA

Sur papier 100% recyclé,
12 000 exemplaires

Merci à nos étudiants:

Daniel, Diego, Karim, Malika,
Valérie et Weiwei.

CALENDRIER ACADÉMIQUE 2011-2012

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	
1		sa			di		
2		di					
3	sa			sa			
4	di			di		sa	
5			sa			di	
6			di				
7					sa		
8	JÉUNE GÉNEVOIS	sa	SEMESTRE D'AUTOMNE 2011 19 SEPT. - 23 DÉC. 2011* *12 SEPT. pour tous les étudiants en médecine, à l'exception des 1 ^{ères} années				di
9		di					sa
10	sa						di
11	di					sa	
12			sa			di	
13			di				
14		DIES ACADEMICUS			sa		
15		sa			di		
16	FIN DES EXAMENS	di					
17	sa			sa		FIN DES EXAMENS	
18	di			di		sa	
19	DÉBUT DES COURS		sa			di	
20			di			DÉBUT DES COURS	
21					sa		
22		sa			di		
23		di		FIN DES COURS			
24	sa			sa			
25	di			di NOËL		sa	
26			sa	VACANCES DE NOËL		di	
27			di			sa	
28					sa		
29		sa			di		
30		di			DÉBUT DES EXAMENS		
31				sa			

■ semestres d'études ■ vacances ■ sessions d'examens

*Les facultés peuvent anticiper les sessions d'examens en fonction de leurs besoins

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1		di		FIN DES COURS	di	FÊTE NATIONALE
2				sa		
3	sa			di		
4	di			DÉBUT DES EXAMENS		sa
5			sa			di
6		VENDREDI SAINT	di			
7		sa			sa	
8		di PÂQUES			di	
9		LUNDI DE PÂQUES		sa		
10	sa			di		
11	di	VACANCES DE PÂQUES				sa
12			sa			di
13			di			
14		sa			sa	
15		di			VACANCES D'ÉTÉ	
16				sa		
17	sa		ASCENSION	di		
18	di					sa
19						di
20	SEMESTRE DE PRINTEMPS 2012 20 FÉV. - 22 JUIN 2012					
21						sa
22				FIN DES EXAMENS	di	
23				sa		
24	sa			di		
25	di					sa
26			sa			di
27			di			
28		sa	PENTECÔTE		sa	
29		di			di	
30				sa		
31	sa					

GUIDE PRATIQUE

L'OUTIL INDISPENSABLE DE L'ÉTUDIANT

Peut-on changer de faculté après le début de l'année académique? Comment organiser un séjour d'études à l'étranger? A quoi sert la carte d'étudiant? Où trouver de l'aide en cas de difficultés financières ou psychologiques? Outil indispensable, le guide que vous tenez entre vos mains a pour ambition d'apporter une réponse claire et concise à la plupart des questions qui jalonnent la vie étudiante.

Après une brève introduction au fonctionnement de l'UNIGE, vous y trouverez des précisions sur les différentes démarches administratives à effectuer durant votre cursus, une présentation des nombreux services offerts aux étudiants dans le cadre du label «Etudiant+», ainsi qu'une foule de renseignements utiles au quotidien et une liste des principaux contacts.

A l'intention des étudiants récemment arrivés à Genève, quelques informations générales concernant la Cité (coût de la vie, transports publics, etc.) complètent la table des matières.

Afin de faciliter l'utilisation du guide, un index thématique a été inséré en fin de volume. Fonctionnant par mot-clé, il permet de retrouver rapidement l'information recherchée.

Enfin, il est à relever que pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document.

Merci de votre compréhension.

